

SPORT en MILIEU
RURAL

Projet Sportif Fédéral 2021-2024



Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural

www.fnsmr.org

Édito

En 2020, la FNSMR, comme les autres fédérations sportives agréées, a été chargée par l'Agence Nationale du Sport (ANS) de gérer l'enveloppe des crédits territoriaux dédiés au sport (ex-CNDS). Dans le cadre de cette mission, la FNSMR a été amenée à élaborer un Projet Sportif Fédéral (PSF) qui est en quelque sorte la feuille de route politique et stratégique de notre fédération. Une feuille de route qui se décline à tous les niveaux d'organisation de la fédération, jusqu'à l'association locale.

C'est ce document que nous vous proposons ici.

Le PSF présente les grands axes de travail qui doivent inspirer les actions de l'ensemble de notre réseau. Il traduit à la fois les valeurs, mais également la vision du sport qui est celle de la FNSMR.

La période que nous traversons est particulièrement pénible et inquiétante. La situation affecte les fondements mêmes de notre engagement associatif à savoir le lien social, le vivre ensemble, la convivialité. Mais c'est justement dans ce genre d'épreuve que nous devons nous montrer solidaires, actifs et dynamiques face à tous les défis qui se présentent.

Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous !

Bien sportivement à toutes et tous.

Brigitte Linder
Présidente de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural





Sommaire

La Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

4

Notre identité

4

Nos associations, nos licenciés

5

Nos activités

6

Représentation géographique

7

Axes stratégiques

8

Objectifs

14

Plan d'actions territoriales

16

La Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

NOTRE IDENTITÉ

Nom :

Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR)

Date de création :

2 septembre 1983

N° d'agrément Jeunesse et Sport :

MJSK0470236A du 03/12/04

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)



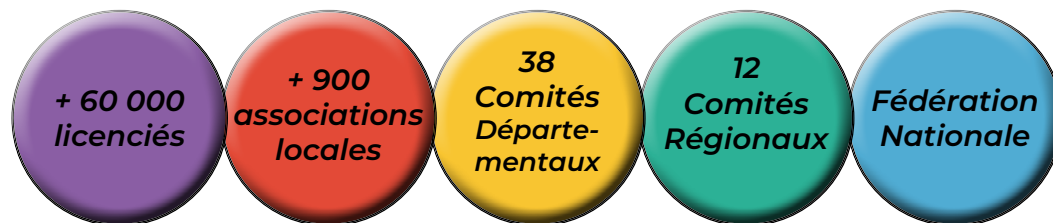
NOS VALEURS

Promouvoir, développer et pratiquer des activités physiques, sportives, culturelles, et de loisir accessibles à toutes et tous avec **BIENVEILLANCE**, dans le **RESPECT**, des individus, de l'environnement, des traditions et spécificités locales et dans la convivialité afin de favoriser le **BIEN-ETRE**, et l'**EPANOUISSEMENT** individuel et collectif des populations rurales

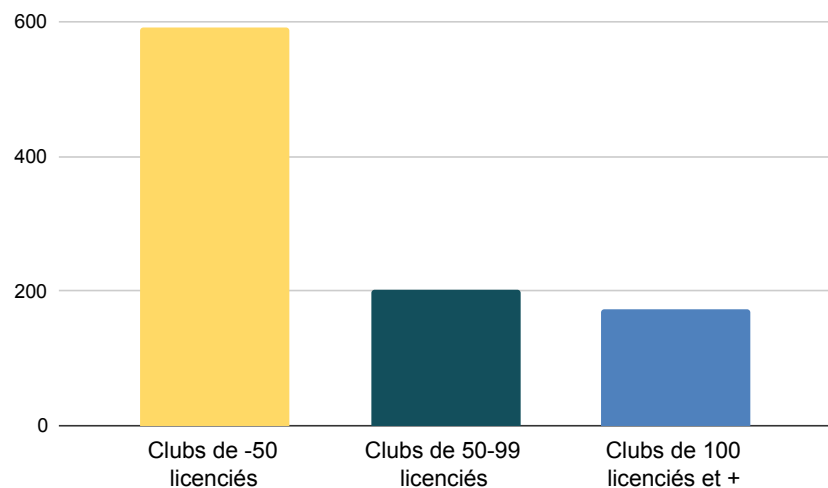
NOS MISSIONS

- Animer et Développer l'ensemble des territoires ruraux
- Favoriser et promouvoir la pratique des activités physiques, sportives et culturelles pour tous
- Permettre aux individus, aux familles, de participer à la structuration et à la cohésion d'un espace rural attractif, dynamique, vivant et durable
- Encourager, à tout âge, la pratique des activités physiques et sportives orientées vers des préoccupations sociales et sociétales : intergénération, éducation, insertion, santé, environnement...

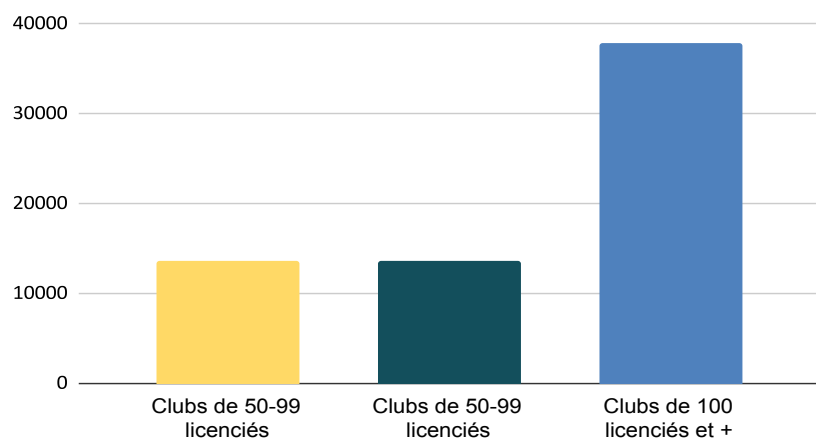
NOTRE STRUCTURATION



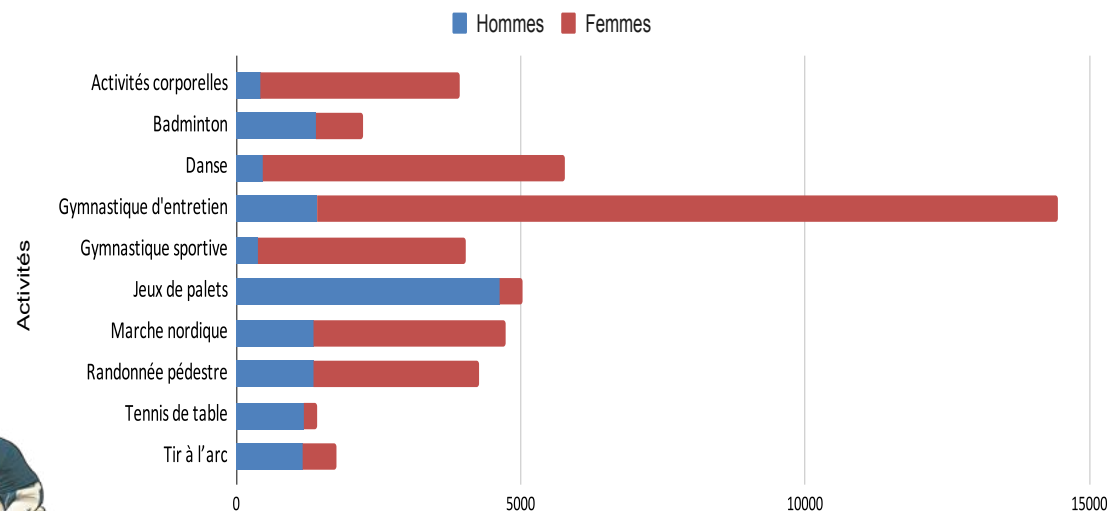
Nos associations, nos licenciés



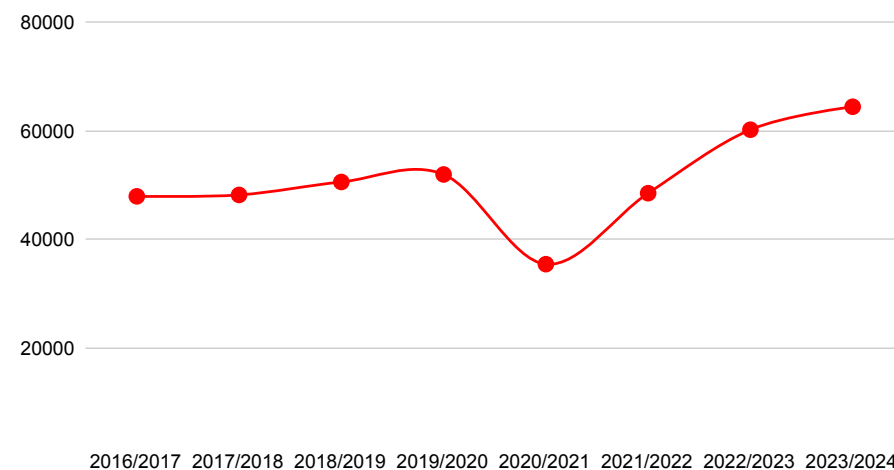
NOMBRE DE CLUBS



NOMBRE DE LICENCIÉS



PYRAMIDE DES ÂGES DE LA RÉPARTITION FEMMES/
HOMMES DES LICENCES



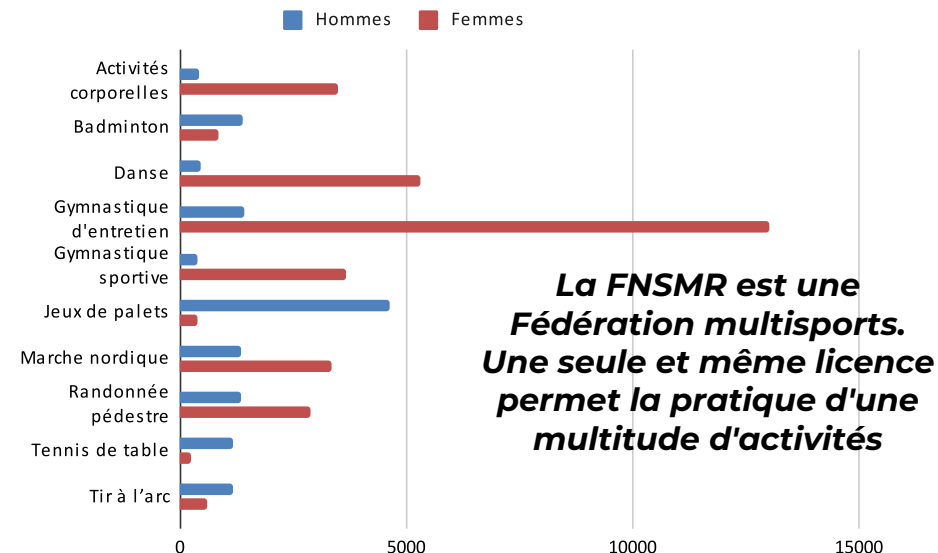
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS

Nos activités

Le nombre et la diversité des pratiques proposées dans le réseau du sport en milieu rural traduisent la richesse et le dynamisme de territoires.

On recense aujourd'hui plus d'une centaine d'activités proposées par les associations du réseau.

De manière non exhaustive, la FNSMR propose une classification en 5 grandes familles :



La FNSMR est une Fédération multisports. Une seule et même licence permet la pratique d'une multitude d'activités

ACTIVITÉS LES PLUS PRATIQUÉES AU SEIN DES ASSOCIATIONS

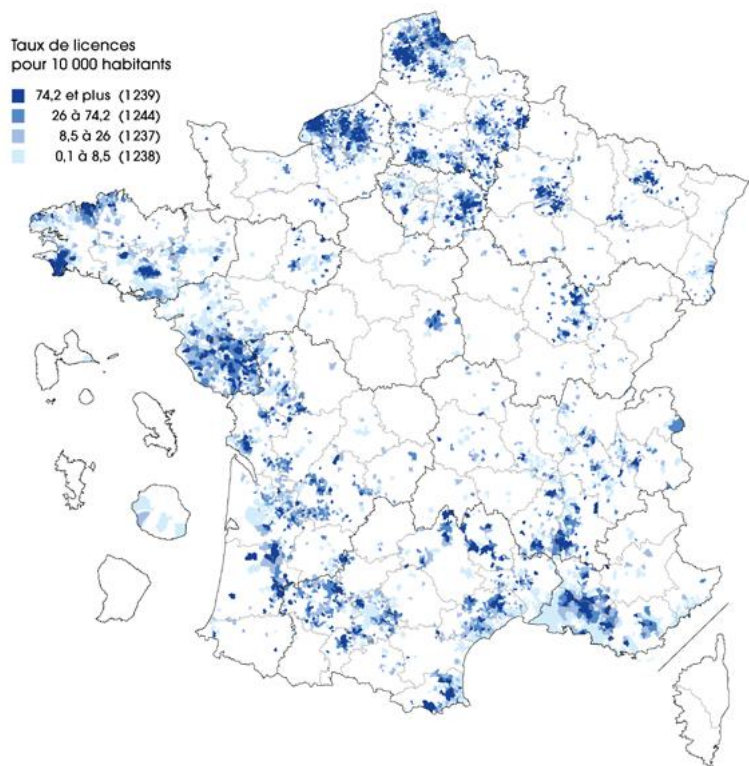
Compétition loisir

Dans le réseau sport en milieu rural, le sport, c'est avant tout le loisir, la convivialité, l'échange. La performance et l'exploit sportif sont secondaires.

La compétition n'est néanmoins pas antinomique du sport loisir. C'est pourquoi, tout en maintenant une approche principale basée sur la pratique de loisir, la FNSMR propose également une dimension compétitive à ses actions :

- les critères nationaux (compétition loisir) : compétitions départementales, régionales et nationales en tennis de table, tir à l'arc et badminton
- organisation de compétitions nationales et participation à des épreuves internationales sur des disciplines spécifiques (haut niveau) : palets, boules, quilles, coupe de bois sportive, disc-golf, tire à la corde, gateball, etc.

Représentation géographique



RÉPARTITION DES LICENCES PAR COMMUNE
SOURCE : INJEP - ATLAS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES 2019



Dans les zones rurales isolées, la structuration d'une offre d'activité physique et sportive cohérente est très délicate. Les communes rurales de petite taille sont souvent confrontées à une offre locale d'associations sportives plutôt restreinte et aux moyens limités, à l'absence d'offre du secteur privé et à une population souvent vieillissante, fragile, aux inégalités sociales multiples, cumulant éventuellement des problématiques d'équipements, des difficultés de déplacements et des besoins spécifiques en matière d'activité physique et sportive.

L'objet même de la fédération est de répondre à ce déficit et d'avancer avec son réseau vers une réduction de ces inégalités territoriales d'accès à la pratique sportive à travers différents objectifs opérationnels afin de promouvoir le sport comme un facteur de développement et d'intégration.

Cette démarche passe par un maillage le plus fin et le plus complet possible du territoire en favorisant notamment la création de Comités Départementaux et Régionaux du Sport en Milieu Rural.



LOCALISATION DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX

Axes stratégiques

La FNSMR propose 3 grands axes stratégiques illustrant sa mission d'animation et de développement des territoires ruraux par la pratique sportive de loisir accessible à tous.



AXE 1

FIDÉLISER, CONSOLIDER ET VALORISER

Maintenir le nombre de pratiquants (licenciés, usagers non adhérents, licenciés temporaires), structures (affiliations), et d'animations (créneaux, actions, événements)



AXE 2

DÉVELOPPER LES THÉMATIQUES A FORT POTENTIEL

Augmenter le nombre de pratiquants (licenciés, usagers non adhérents, licenciés temporaires), de structures (affiliations) et d'animations (créneaux, actions, événements)

Augmenter le champ d'action territorial du réseau (comités, associations...)

AXE 3

DYNAMISER ET ASSURER LA COHÉSION DES TERRITOIRES RURAUX

Animer, participer au maintien des traditions, de la solidarité, de la citoyenneté et des valeurs fédératrices qui nous identifient

Objectifs

Pour répondre à sa mission d'animation et de développement de territoires ruraux par le biais de la pratique sportive de loisir accessible au plus grand nombre, la FNSMR a établi 12 champs d'interventions prioritaires. Ces orientations ont vocation à être appréhendées et assimilées par le réseau sport en milieu rural (comités et associations).

1. Animer le milieu rural dans un souci d'équilibre des territoires et de réduction des inégalités
2. Développer les actions vers des publics spécifiques (public féminin / sénior / jeune / famille / handicapé)
3. Favoriser les actions porteuses de développement et/ou innovantes pour un territoire
4. Organiser et participer à des formations
5. Organiser et participer à des compétitions
6. Déployer des dispositifs mobiles et itinérants type «Mobil'Sport» pour rendre accessible la pratique sportive dans les territoires les plus reculés
7. Déployer des dispositifs mobiles et itinérants intégrant la problématique de santé en direction de publics éloignés de la pratique
8. Favoriser la pratique des activités physiques et sportives pour préserver le bien-être et la santé des individus
9. Développer les activités physiques et sportives adaptées pour améliorer le capital santé à travers une approche thérapeutique (Sport sur ordonnance)
10. Maintenir et revaloriser le patrimoine en préservant les traditions locales et en adaptant les équipements existants en vue d'une pratique sportive
11. Renforcer la cohésion sociale et l'insertion par le sport
12. Préserver l'environnement, participer au maintien et à l'entretien de l'espace naturel et patrimonial, dans le cadre du développement durable



Plan d'actions territoriales

Développement de la pratique 1

Orientation

ANIMER LE MILIEU RURAL DANS UN SOUCI D'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES ET DE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Etat des lieux

La présence d'associations du sport en milieu rural sur les territoires s'inscrit dans une logique de proximité et d'accessibilité s'agissant des sites de pratique qui sont adaptés aux contraintes mais également aux tarifs pratiqués.

Le réseau se doit de promouvoir l'activité physique et sportive par tous et partout dans les territoires ruraux.

Exemples d'actions éligibles

- Organisation de manifestations structurantes locales, départementales, hors compétition...
- Organisation d'un événement type «Sentez-vous Sport», «Rurathlon»...
- Écoles multisports rurales
- Soutien des clubs du réseau Sport en Milieu Rural à l'animation sportive



Développement de la pratique 2

Orientation

DÉVELOPPER LES ACTIONS VERS DES PUBLICS SPÉCIFIQUES (PUBLIC FÉMININ / SÉNIORS / JEUNE PUBLIC / FAMILLE / HANDICAPÉ / ETC)

Etat des lieux

Le milieu rural présente la même diversité de population que les autres territoires. Les publics sont divers et les attentes sont différentes. Certaines catégories de population nécessitent une attention particulière pour que la mission d'animation et de développement des territoires ruraux soit menée à bien dans toute sa diversité.

La FNSMR préconise ainsi une adaptation des pratiques sportives à la diversité des publics qui composent ses adhérents.

Exemples d'actions éligibles

- Journées des féminines, journées Handicap
- Animations Téléthon
- Week-end jeunes ruraux
- Mise en place de passerelles entre le sport à l'école et le sport fédéral (actions innovantes : politique tarifaire, convention de fonctionnement avec les établissements...)
- Plateaux sportifs inclusifs permettant l'accès à la pratique pour les personnes en situation de handicap
- Nouveaux créneaux spécifiques (Baby gym...)
- Compétitions spécifiques féminines ou jeunes...

3

Développement de la pratique

Orientation

FAVORISER LES ACTIONS PORTEUSES DE DÉVELOPPEMENT ET/OU INNOVANTES POUR UN TERRITOIRE

Etat des lieux

Les territoires ruraux français sont multiples (nature, densité de population, configuration géographique, histoire, culture, etc.). Certains territoires sont marqués par des identités fortes qui se traduisent par l'existence de pratiques et d'activités spécifiques.

Mais la vitalité des territoires se traduit également par la capacité des populations à s'adapter, innover et inventer des concepts, des pratiques. C'est particulièrement le cas dans le domaine sportif et les associations du sport en milieu rural l'illustrent parfaitement.

Exemples d'actions éligibles

- Diversification de la pratique
- Randonnées thématiques (randonnées à thème : gourmandes, historiques, ou autres...)
- Animation auprès de publics non sensibilisés (Tire à la Corde, Gateball, Disc golf, Quilles, Boules, jeux traditionnels...)
- Mise en place d'un gymnase interactif, d'un programme sportif numérique



4

Développement de la pratique

Orientation

ORGANISER ET PARTICIPER À DES FORMATIONS

Etat des lieux

La formation des acteurs associatifs est un secteur central pour toute Fédération sportive. L'enjeu est d'assurer la qualité et la sécurité des activités proposées par les associations par le biais du renforcement de la compétence des animateurs. Les populations rurales méritent, comme les autres, de bénéficier d'activités de qualité, organisées en toute sécurité. La FNSMR préconise ainsi une adaptation des pratiques sportives à la diversité des publics qui composent ses adhérents.

Avec une vingtaine de formations fédérales dispensées chaque saison, la formation est un important levier de développement.

La FNSMR propose notamment des formations fédérales dans les disciplines suivantes : badminton, disc-golf, gymnastique d'entretien, marche aquatique côtière, marche nordique, randonnée pédestre, tir à l'arc...

Exemples d'actions éligibles

- Organisation de formations Fédérales (BF1, BF2)
- Organisation de formation d'arbitres, dirigeants, PSC1, Jeunes
- Projet d'une offre de formation pour tous, dirigeants, salariés administratifs ou techniques

Plan d'actions territoriales

Développement de la pratique

5

Orientation

ORGANISER ET PARTICIPER À DES COMPÉTITIONS

Etat des lieux

L'appétence pour la compétition est un sentiment naturel. Mais il existe plusieurs formes de compétitions. En milieu rural, nombre de personnes ne sont pas spécialement intéressées par la compétition élitiste ou la recherche de la performance sportive. En revanche, la confrontation sur fond de compétition amicale et conviviale a toute sa place. Les compétitions organisées au sein de la FNSMR tiennent compte des contraintes du milieu rural (surface de jeu, nombre de pratiquants, etc.). Elles favorisent l'intergénération et permettent la détection des jeunes susceptibles de pratiquer dans les Fédérations délégataires.

Dans certains cas (disciplines spécifiques) la compétition peut même être synonyme de haut niveau avec des rencontres de niveau international.

Exemples d'actions éligibles

- Organisation de courses, trails et autres compétitions de nature
- Organisation de challenges critériums régionaux et départementaux ou autres rassemblements territoriaux (championnat de quilles, de boules bretonnes, de palets...)
- Organisation de compétitions loisirs, stages de perfectionnement compétitifs
- Participation à des compétitions internationales

Développement de la pratique

6

Orientation

DÉPLOYER DES DISPOSITIFS MOBILES ET ITINÉRANTS TYPE «MOBIL'SPORT» POUR RENDRE ACCESSIBLE LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LES TERRITOIRES LES PLUS RECLÉS

Etat des lieux

Certains territoires ruraux sont très reculés et très isolés avec pour conséquence de grandes difficultés d'accès à la pratique sportive notamment s'agissant des infrastructures et d'équipements sportifs mais également de compétences sportives et d'animation. Les populations de ces territoires sont les principales victimes de cette situation. Les effets sont notables en particulier en termes de lien social, et de dynamique sportive.

La FNSMR propose ainsi une démarche originale de structure sportive itinérante mise en place au niveau des départements pour favoriser l'accès à la pratique sportive.

Exemples d'actions éligibles

- Actions Mobil'Sport dans une zone blanche d'équipement et d'animation sportive
- Mise en place d'un cycle d'animation Mobil'Sport





Promotion du sport santé

7

Orientation

DÉPLOYER DES DISPOSITIFS MOBILES ET ITINÉRANTS INTÉGRANT LA PROBLÉMATIQUE DE SANTÉ EN DIRECTION DE PUBLICS ÉLOIGNÉS DE LA PRATIQUE

Etat des lieux

L'isolement de certains territoires ruraux rend difficile l'accès à la pratique sportive (infrastructure, équipement, encadrement, etc.). Cela a un impact véritable dans le domaine sanitaire au regard des bienfaits de la pratique sportive sur la santé.

Dans une démarche volontariste de lutte contre la sédentarité, de l'inactivité physique et de promotion des bienfaits de l'activité sportive pour la santé, la FNSMR propose une offre itinérante de sport intégrant la dimension santé : le Mobil'Forme.

Il s'agit d'une «déclinaison santé» du Mobil'Sport.

Pour le moment, un seul Mobil'Forme labellisé a vu le jour. Il a été créé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce prototype a vocation à être dupliqué sur l'ensemble du territoire.

Exemples d'actions éligibles

- Actions itinérantes de santé
- Tournée Diagnoform
- Actions Mobil'Forme dans une zone blanche d'activité de sport santé

Promotion du sport santé

8

Orientation

FAVORISER LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR PRÉSERVER LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DES INDIVIDUS

Etat des lieux

L'activité sportive au quotidien est reconnue comme bénéfique pour la santé. Les études sur la sédentarité et l'inspection générale jeunesse et sport alertent sur les grandes inégalités d'accès aux soins et aux activités en France. Favoriser une activité sportive douce et régulière permet de répondre à cet enjeu de santé publique. Cet enjeu s'exprime à la fois au travers des activités proposées au sein des associations mais également aux actions de sensibilisation mises en place.

La logique déployée est celle de la prévention primaire, et donc d'agir avant la maladie et d'éviter son apparition. La fédération aspire à une pratique génératrice de bien-être, régulière adaptée sécurisante et progressive permettant à tout public de tirer un bénéfice pour sa santé.

Exemples d'actions éligibles

- Parcours du coeur
- Développement de créneaux santé
- Encadrement de séances spécifiques et régulières (au moins une fois par semaine) pour un public sénior
- Projet de lutte contre les effets de l'inactivité physique à travers la pratique d'une activité adaptée (ex: football en marchant)
- Actions préventives (colloques, réunion d'information, exposition sport santé)

Plan d'actions territoriales

Promotion du sport santé

9

Orientation

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ADAPTÉES POUR AMÉLIORER LE CAPITAL SANTÉ À TRAVERS UNE APPROCHE THÉRAPEUTIQUE (SPORT SUR ORDONNANCE)

Etat des lieux

De nombreux territoires ruraux sont isolés. L'accès aux soins y est difficile. Pourtant, les expertises démontrent un bénéfice de la pratique de l'activité physique dans le cas de nombreuses pathologies. De plus, la loi de modernisation de notre système de santé a introduit en 2016 la possibilité pour le médecin traitant, de prescrire une activité physique aux personnes souffrant d'une affection de longue durée (ALD).

Le réseau de la FNSMR doit saisir cette opportunité pour proposer une offre thérapeutique dans une logique de prévention secondaire ou tertiaire (action en début de maladie mais aussi au cours de celle-ci pour lutter contre l'aggravation et/ou la récurrence).

L'enjeu est de favoriser les dispositifs de parcours sport santé et le rapprochement avec les autres acteurs du secteur (label, réseaux sport santé, outil de santé, structure médicale, encadrement spécialisé).

Exemples d'actions éligibles

- Actions auprès de publics en A.L.D.
- Déploiement d'actions sport sur ordonnance avec des réseaux sport santé / maisons de Sport Santé
- Suivi du diagnostic et labellisation Sport Santé auprès d'un organisme territorial

Développement de l'éthique et de la citoyenneté

10

Orientation

MAINTENIR ET REVALORISER LE PATRIMOINE EN PRÉSERVANT LES TRADITIONS LOCALES ET EN ADAPTANT LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS EN VUE D'UNE PRATIQUE SPORTIVE

Etat des lieux

Le manque d'infrastructures spécifiquement dédiées au sport est prégnant en milieu rural. Pour pallier cette situation, la FNSMR propose d'adapter l'existant pour pouvoir y organiser la pratique sportive. L'enjeu est double :

- 1) l'existence même de l'offre sportive sur un territoire carencé en équipement
- 2) la préservation voire la réhabilitation du patrimoine rural grâce à la pratique sportive.

Ce phénomène est particulièrement remarquable s'agissant des jeux sportifs traditionnels qui sont souvent la marque d'une identité territoriale forte.

Exemples d'actions éligibles

- Plan d'animation et de sauvegarde des jeux traditionnels comme patrimoine du territoire
- Activité sur une friche, terrain désaffecté
- Mise en place d'équipements éphémères



11

Développement de l'éthique et de la citoyenneté

Orientation

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET L'INSERTION PAR LE SPORT

Etat des lieux

En milieu rural comme en milieu urbain, le lien social est en souffrance. Les motifs de fracture et de tension sont multiples. Le monde du sport est également soumis aux changements sociétaux, qu'il est nécessaire d'accompagner, aussi bien dans le domaine de l'éthique, de la réduction des discriminations, de la citoyenneté et de la prévention.

Pour la FNSMR, le sport est un levier essentiel de cohésion voire d'insertion sociale notamment lorsqu'il favorise les pratiques intergénérationnelles. Il est également un excellent outil de sensibilisation.

Exemples d'actions éligibles

- Activités favorisant les relations intergénérationnelles, sensibilisation à la citoyenneté, au civisme, stage de réinsertion...
- Organisation de débats, conférences...
- Actions de sensibilisation sur les violences en tout genre dans le sport
- Actions sportives en milieu carcéral et vers des publics spécifiques
- Actions de lutte contre les discriminations dans le sport



12

Développement de l'éthique et de la citoyenneté

Orientation

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, PARTICIPER AU MAINTIEN ET À L'ENTRETIEN DE L'ESPACE NATUREL ET PATRIMONIAL, DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Etat des lieux

Le milieu rural est intrinsèquement lié à la problématique environnementale et écologique. Cette dimension est un élément fondamental de son attractivité et de son développement. Mais elle peut également précipiter son déclin si les mesures ne sont pas prises pour accompagner et préserver ce qui fait sa richesse : une nature vivante et saine dans laquelle l'homme peut s'épanouir au travers d'activités pratiquées dans le respect de l'environnement. C'est dans cette logique que la FNSMR entend développer son action.

Exemples d'actions éligibles

- Mise en place d'activités collectives de déchets
- Signature, respect et mise en oeuvre d'une charte écoresponsable pour inclure des actions développement durable lors de l'organisation d'événements (organisation d'une manifestation eco-durable)
- Mise en place d'un recyclage d'équipements sportifs
- Session d'éducation au sport, à l'environnement et au Développement Durable
- Collaborations avec d'autres acteurs impliqués dans l'écologie et la préservation environnementale



Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural
1 rue Sainte Lucie - 75015 PARIS
Tel : 09 72 29 09 72
www.fnsmr.org
federation@sportrural.fr ou psf@sportrural.fr



Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural